

Etude comparée de quelques dictionnaires du français en ligne

François Maniez

DANS **REVUE FRANÇAISE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE** 2017/1 Vol. XXII , PAGES 9 À 26
ÉDITIONS **PUBLICATIONS LINGUISTIQUES**

ISSN 1386-1204

DOI 10.3917/rfla.221.0009

Date de mise en ligne : 05/06/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2017-1-page-9?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Publications linguistiques.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Etude comparée de quelques dictionnaires du français en ligne

François Maniez, Université Lumière Lyon 2-CRTT

Résumé : *Après un rappel des principales caractéristiques des ressources lexicographiques électroniques, nous passons en revue dans cet article les principaux dictionnaires du français disponibles en ligne en comparant la microstructure de leurs entrées et leur couverture de deux types de néologismes, les noms en -ing empruntés à l'anglais (dumping) et les adjectifs dénotant l'impossibilité (insociable).*

Abstract: *After a brief reminder of the main features of lexicographic resources provided in electronic format, we review the main French online dictionaries, comparing the microstructure of their entries and their coverage of two types of neology: nouns ending in -ing that have been borrowed from English (e.g. dumping) and adjectives that express impossibility (e.g. insociable).*

Mots-clés : dictionnaire en ligne, français, lexicographie, monolingue, néologie,

Keywords: French, lexicography, monolingual, neology, online dictionary

Introduction

Les dictionnaires ont de tout temps aidé les utilisateurs d'une langue, qu'elle soit native ou seconde, à résoudre des problèmes liés à des difficultés de production ou de compréhension des textes. A ce titre, ils occupent une place de choix parmi les ressources dont disposent les enseignants et les apprenants.

Avec la multiplication de la production de textes au format électronique et des échanges de messages par le biais des réseaux sociaux, la maîtrise de la langue demeure cruciale, si bien que la disponibilité des dictionnaires et leur actualisation sont des enjeux importants. Les inconvénients du support papier, même s'ils ne semblent pas encore nuire de façon sensible à sa popularité d'un point de vue commercial, sont bien connus : difficulté d'accès quand un seul exemplaire doit être partagé par plusieurs utilisateurs, coût élevé de la mise à jour (tant pour l'éditeur que pour les utilisateurs), relative lenteur d'utilisation par rapport aux versions électroniques, qu'il s'agisse des versions sur cédéroms ou de celles qui sont accessibles en ligne avec une connexion d'un débit acceptable.

Avec le dictionnaire électronique, le problème de la limitation de la taille (qu'il s'agisse du nombre d'entrées ou de leur contenu) disparaît, et le dictionnaire en ligne permet de s'affranchir des autres contraintes matérielles de la dictionnaire, notamment celle de l'impression d'éditions successives, la mise à jour étant permanente. Les bénéfices écologiques du passage 'du papier au pixel' en termes de conservation des ressources forestières sont également bien connus (Leroyer & al. 2009). Qui plus est, les données recueillies suite à l'interrogation des dictionnaires par les utilisateurs permettent de leur apporter des améliorations correspondant spécifiquement à leurs attentes. Nous comparerons

dans cet article certains dictionnaires en ligne en examinant la structure de leurs entrées et leur couverture de certains types de néologismes.

1. Les dictionnaires en ligne

La dictionnaire, discipline définie comme englobant tous les aspects de l'élaboration d'un dictionnaire (Quemada 1968), se distingue de la lexicographie, dont l'objet est davantage d'analyser les mots, que ce soit d'un point de vue morphologique ou sémantique. L'apparition des dictionnaires consultables (gratuitement ou non) sur Internet depuis les années 1990 a fortement contribué, en raison des spécificités du support électronique, au renouvellement de la réflexion et des pratiques concernant la dictionnaire.

L'amélioration la plus notable de ces nouvelles ressources informatiques est probablement l'existence de modules d'aide à la saisie des requêtes par l'utilisateur. Ainsi, alors que l'interrogation d'un dictionnaire informatisé passait nécessairement par une recherche portant sur le lemme (l'infinif du verbe, la forme au singulier d'un nom ou au masculin singulier d'un adjectif), l'utilisateur d'un dictionnaire informatisé peut saisir la forme d'un adjectif au pluriel (*tropicaux* pour *tropical*) ou d'un verbe dans une forme conjuguée (*gît* pour *gésir*). Les programmes informatiques gérant ce transfert (nommés lemmatiseurs) peuvent également être modifiés afin de proposer à l'utilisateur l'entrée correspondant le plus probablement à sa demande en cas d'erreur de saisie, qu'elle soit consécutive à une faute de frappe ou à la mémorisation d'une orthographe erronée (Manguin 2005). Un autre aspect important des ressources en ligne est la possibilité de tirer parti de l'hypertextualité, en fournissant à l'utilisateur des liens menant à des compléments d'information (notes d'usage grammatical, étymologie, exemples tirés de corpus). Leur mise à jour permanente est une autre caractéristique fondamentale des ressources en ligne, les utilisateurs pouvant se trouver en présence d'une version légèrement modifiée à chaque nouvelle consultation. Cette caractéristique signifie *de facto* la fin de l'obsolescence qui était le lot des versions imprimées, le corollaire de cette amélioration notable étant que, comme pour tout référencement électronique, la citation de telles ressources dictionnaires doit également faire état de leur date de consultation.

Par ailleurs, tout accès à un site Internet laissant des traces exploitables par ses concepteurs, ces derniers peuvent utiliser l'historique des requêtes saisies par les usagers d'une ressource dans le but de la rendre plus conviviale ou plus exhaustive. Le contenu des dictionnaires électroniques est donc susceptible de modifications régulières non seulement afin de refléter l'évolution de la langue (et notamment la néologie) telle qu'on l'observe dans les corpus, mais également telle qu'elle perçue par les internautes eux-mêmes. Ainsi, l'information renvoyée par ces derniers contribue à inverser le processus dictionnaire habituel dans la mesure où 'dans le cas d'un dictionnaire en ligne, ce sont les mots demandés par les utilisateurs et absents de la ressource qui vont former la liste des futures entrées potentielles' (Manguin 2005). Il n'est d'ailleurs pas surprenant que la meilleure couverture de la néologie parmi les dictionnaires utilisés dans notre échantillon soit atteinte par un dictionnaire en ligne qui encourage activement ce retour des utilisateurs en leur indiquant l'adresse électronique à laquelle ils peuvent adresser leurs commentaires ou remarques sur le contenu ou l'utilisation du dictionnaire.

2. Variété des ressources dictionnaires en ligne

L'étude des dictionnaires multilingues dépasse le cadre de la présente recherche, mais il importe cependant de signaler que le format numérique favorise le multilinguisme des ressources par la relative facilité d'affichage des équivalents de traduction proposés pour

diverses langues par le biais de l'exploitation de bases de données dictionnaires multilingues. Par ailleurs, même s'il existe une longue tradition de la lexicographie multilingue (remontant à la publication par Comenius à Genève de la célèbre *Janua aurea reserata quatuor linguarum* (1638) où sont juxtaposés l'italien, le français, l'allemand et le latin), la création de ressources intégrant plus de deux langues au format papier ne se justifie plus (que ce soit d'un point de vue pratique ou commercial), l'ajout de chaque langue supplémentaire restreignant le lectorat potentiel. Signalons à cet égard la véritable mine que constitue le site *Lexilogos* (<<http://www.lexilogos.com/>>), qui regroupe des liens vers des ressources disponibles dans un très grand nombre de langues, qu'il s'agisse d'alphabets, de dictionnaires d'argot, de citations de noms, de prénoms ou de toponymes, de dictionnaires étymologiques, multilingues, encyclopédiques ou thématiques.

Parmi les types de ressources qu'il ne nous sera pas possible d'aborder en détail ici, citons la lexicographie d'apprentissage, dont les enjeux de l'informatisation ont été décrits entre autres par Leroyer & al. (2009), et les dictionnaires de synonymes en ligne, dont certains (<www.synonymie.com> ou <www.dictionnaire-synonymes.com>) sont relativement pauvres en information en dépit de l'absence de contraintes éditoriales concernant la taille (Ferrara 2010) alors que d'autres (notamment le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* du CRISCO) profitent pleinement des avantages du format électronique pour fournir une information très exhaustive (Manguin & al. 2004).

Pour une approche monolingue de tous les aspects de la langue française, la ressource la plus riche et la mieux organisée est incontestablement le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (CNRTL), dont le site est accessible en ligne gratuitement (<<http://www.cnrtl.fr/>>). Créé en 2005 par le CNRS, le CNRTL fédère au sein d'un portail unique un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue. Le CNRTL intègre le recensement, la documentation (métadonnées), la normalisation, l'archivage, l'enrichissement et la diffusion des ressources. La pérennité du service et des données est garantie par l'adossé à l'UMR ATILF (*Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française*/CNRS-Nancy Université), le soutien du CNRS ainsi que son intégration dans le projet d'équipement d'excellence ORTOLANG. Outre de nombreux outils de traitement automatique de la langue, le CNRTL offre l'accès à divers corpus du français (dont *Frantext*) et à de nombreux dictionnaires anciens (notamment à quatre des six premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française*) ou modernes (cf. *infra*).

Pour la langue anglaise, une mention spéciale doit être attribuée au dictionnaire étymologique de l'anglais *Etymonline* (<<http://www.etymonline.com/>>), qui allie précision et concision et fournit une étymologie très complète remontant fréquemment jusqu'aux diverses racines du proto-indo-européen. Une partie importante du vocabulaire de l'anglais étant d'origine latine par le biais d'emprunts massifs au français à partir du XI^e siècle, sa consultation peut également s'avérer profitable aux francophones, qui y trouveront certaines informations étymologiques concernant des vocables français qui sont absentes des autres sources de notre échantillon. Ainsi, le lien étymologique entre le verbe *ôter* et l'interjection *oust* est mentionné dans l'entrée consacrée au verbe anglais qui est son homographe alors qu'il est absent de l'entrée consacrée à cette interjection dans des ressources contenant des informations historiques, qu'il s'agisse du *Dictionnaire de l'Académie Française* (qui se contente de mentionner la forme de l'interjection employée au XVIII^e siècle, *housse*) ou du *Trésor de la langue française*, dont la partie étymologique et historique, quoique très abondamment renseignée, ne fournit pas d'étymon. Cette absence d'information (concernant par ailleurs un mot d'emploi rare) ne doit pas faire oublier la richesse d'informations de cette partie étymologique et historique dans l'ensemble du dictionnaire, qui constitue un outil incontournable pour les amoureux de la langue française. Notons au passage que si l'accès à la version informatisée du *Trésor de la Langue Française* (TLF) est possible depuis le site du

laboratoire ATILF, l'accès depuis le site du CNTRL permet un affichage des entrées bénéficiant du surlignage de certains éléments de sa structure (définitions en jaune, exemples en vert, domaines en orange) qui permet une visualisation très claire des entrées consacrées à des mots fortement polysémiques dans leur globalité (l'accès à ce mode de visualisation se fait par le menu *Portail lexical* et le sous-menu *Lexicographie*, alors que la version ATILF est accessible par le menu *Dictionnaires* et le sous-menu *Dictionnaires modernes* sur le même site).

Comme on l'a dit précédemment, au vu de la très grande variété de l'offre dictionnaire en ligne, notre tour d'horizon de ces ressources lexicographiques se limitera ici à la description de certains dictionnaires du français.

3. Etude de quelques dictionnaires français en ligne

Nous avons établi une liste de sept dictionnaires du français en utilisant certaines ressources en ligne mentionnées sur le site *Lexilogos* (*Larousse*, *Cordial*, *Wiktionnaire*) et en y ajoutant d'autres ressources disponibles depuis le site du CNTRL (*Trésor de la Langue Française*, neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*) ainsi qu'une ressource repérée par l'interrogation des moteurs de recherche de la Toile (le *Webtionnaire*). Enfin, nous avons souhaité comparer ces ressources gratuites à la version en ligne d'un dictionnaire disponible sur abonnement, celle du *Robert*, qui est lui aussi une référence historique de la lexicographie française. Afin de fournir un bref aperçu de la microstructure des entrées des dictionnaires utilisés, nous reproduisons ci-dessous en le commentant le contenu de l'entrée consacrée au mot *dumping* dans chacun d'eux.

3.1. Le Robert

Le Robert, référence incontournable de la lexicographie française, existe depuis 1967. Sa version électronique est disponible depuis 1996, et il est également accessible en ligne (sur abonnement) depuis avril 2009. Nous avons consulté la version électronique du *Robert* 2016 disponible par le biais du service de documentation électronique de notre université. Voici l'entrée qui y est consacrée au nom *dumping*.

dumping [dœmpɛ̃] nom masculin

étym. vers 1900 ◊ mot anglais, de *to dump* « entasser, déblayer »

◆

■ Anglic., écon. Pratique qui consiste à vendre sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché national ou même à des prix inférieurs aux prix de revient. Faire du dumping (cf. fam. Casser* les prix).

◆ (1989) Dumping social : pratique visant à l'abaissement du prix par un abaissement des coûts sociaux.

◦ Dumping fiscal : pratique consistant à imposer faiblement les sociétés pour attirer les capitaux étrangers.

◦ Dumping écologique (ou *environnemental*).

La définition donnée pour le mot *dumping* allie élégance et concision, sans négliger les informations collocationnelles les plus importantes. On remarquera que l'abréviation correspondant au terme *anglicisme* (pouvant être perçu comme péjoratif) est employée.

3.2. Le Trésor de la Langue Française (TLF)

La version informatisée du TLF est une véritable mine d'informations, l'une de ses principales caractéristiques étant la grande richesse de la partie étymologique et historique de ses entrées, qui fournit une première datation des emplois de chaque mot et mentionne la

langue d'origine des emprunts (on parle ici d'anglo-américain), ainsi que la présence de nombreux exemples tirés du corpus *Frantext*. Voici l'entrée qui y est consacrée au nom *dumping*.

DUMPING, subst. masc.

ÉCON. POL. Pratique commerciale qui consiste à vendre un produit moins cher sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, ou parfois à le vendre à perte. *Menaces de dumping étranger ; enrayer le dumping. Elle voulait faire croire à une politique de bluff et de dumping ou de camouflage* (ABELLIO, *Pacifiques*, 1946, p. 129) :

● C'est en 1933, alors que la forêt française traversait une crise grave par suite du **dumping** qui favorisait l'entrée massive en France des bois étrangers, que tous ces groupements s'unirent en un comité d'entente. *La Forêt fr.*, 1955, p. 17.

P. métaph. Cette espèce de *dumping chimique* fait donc diminuer ce dernier [le cholestérol] dans le sang (SCHWARTZ, *Nouv. remèdes et mal. act.*, 1965, p. 150). **Prononc.** : [d œ m p i ŋ].

Étymol. et Hist. 1904, sept. (G. FLEUREY, *Réforme Écon.*, p. 1126, c. 1 ds BONN.). Anglo-amér. *dumping* (1903 ds *NED Suppl.*) subst. verbal de *to dump* proprement 'décharger, déverser', spéc. terme de comm. 'jeter sur le marché (en larges quantités et à bas prix) ; vendre à l'étranger notamment à des prix inférieurs aux prix habituellement pratiqués' (1884, *ibid.*). **Fréq. abs. littér.** : 2. **Bbg.** BONN. 1920, pp. 179-180. DUB. Dér. 1962, p. 73.

3.3. Le Dictionnaire de l'Académie Française (neuvième édition / DAF9)

La neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* est disponible entre autres par l'intermédiaire du *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)* à l'adresse <<http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/modernes/>>, qui renvoie elle-même à sa version mise en ligne sur le site de l'ATILF (<<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>>). Voici l'entrée qui y est consacrée au nom *dumping*.

(1) ***DUMPING** (*u* se prononce *eu* ; *m*, *n* et *g* se font entendre) n. m. XX^e siècle. Mot anglo-américain, dérivé de *to dump*, 'décharger, jeter en tas'. Pratique commerciale consistant à vendre un produit moins cher à l'étranger que dans le pays où il a été fabriqué. *Le dumping est condamné par les traités internationaux*. Par ext. Vente à un prix très bas, parfois inférieur au prix de revient, de façon à décourager la concurrence.

Seul le sens originel du mot (domaine commercial) est consigné, sans mention des autres syntagmes cités dans le *Robert* (*dumping social / fiscal / écologique*).

3.4. Le Larousse

Le Larousse, autre ouvrage de référence de la lexicographie française, existe depuis 1905. La page d'accueil de sa version accessible en ligne mentionne '135 000 définitions et 6 000 articles pour déjouer tous les pièges de la langue', 92 000 synonymes et 29 000 contraires, 34 000 expressions et 15 000 homonymes, et comporte également un conjugateur (logiciel fournissant la conjugaison des verbes). La prononciation de chaque mot est fournie au moyen d'un fichier sonore cliquable.

dumping

nom masculin

(américain *dumping*, de *to dump*, décharger)

Économie

◆ **Dumping commercial**, pratique commerciale qui consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur, parfois même au-dessous du prix de revient.

◆ **Dumping social**, pratique de certains Etats consistant à adopter des législations en matière de droit du travail et de salaires plus défavorables aux salariés que dans d'autres Etats, dans la perspective d'attirer les entreprises sur leur sol.

Pour le mot *dumping*, deux onglets (Définitions / Expressions) affichent le même contenu, et une liste comprenant les deux expressions définies ci-dessus renvoie également au terme médical *dumping syndrome* (ensemble des manifestations cliniques observées après l'absorption d'un repas chez certains sujets ayant subi une ablation de l'estomac.). Pour l'origine de l'emprunt, on parle ici spécifiquement de l'américain. La prononciation est fournie à l'aide d'un pictogramme cliquable renvoyant à un fichier sonore.

3.5. Cordial

Conçu par la société *Synapse Développement*, le Dictionnaire *Cordial* est un dictionnaire du français contemporain contenant plus de 153 000 entrées lexicales pour 190 000 définitions. Il comprend le vocabulaire général, ainsi que les termes les plus communs des principaux domaines scientifiques et techniques. Le dictionnaire fournit des synonymes et des antonymes pour chaque sens de chaque mot ainsi que des exemples d'utilisation dans des ouvrages de références du français ou des écrits plus récents. Voici l'entrée qui y est consacrée au nom *dumping*.

nom masculin singulier

1. (*Mot anglais*). Fait de vendre un produit à l'étranger moins cher qu'il n'est vendu là où il est fabriqué.

(par extension) Vente à prix coûtant, afin de décourager la concurrence.

Dans la mesure où le dictionnaire a été conçu pour un affichage sur les supports digitaux, c'est ici la brièveté qui est privilégiée. Mais comme on le verra plus bas, la nomenclature de *Cordial* est l'une des plus exhaustives. La page propose également un onglet permettant de corriger un texte entré par l'utilisateur à l'aide de son célèbre correcteur orthographique, ainsi qu'un onglet intitulé *Règles du français* proposant des informations concernant une révision de l'accord du participe passé, un manuel de grammaire de plus de 200 pages, un manuel d'analyse des constituants du français et un manuel de typographie.

3.6. Le Wiktionnaire

Créé dans la lignée de l'encyclopédie collaborative en ligne *Wikipédia*, le *Wiktionnaire*, souvent décrié (cf. Sajous & al. 2014), reproduit dans bon nombre de ses entrées les articles de la huitième édition (1932-1935) du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui est libre de droits.

Étymologie

(*XX^e siècle*) De l'anglais *dumping*, dérivé de *to dump* ('décharger, jeter en tas').

Nom commun

Singulier	Pluriel
dumping	dumpings

\dœm.piŋ\

dumping \dœm.piŋ\ masculin, (*Anglicisme*)

1. (*Économie*) Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence.

Le dumping est interdit par le droit de la concurrence en tant que pratique de prix prédatrices et considéré comme un abus de position dominante.

2. (*Commerce international*) Fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise.

Le dumping résulte souvent de subventions accordées par l'Etat d'origine des marchandises et l'Etat où a lieu la consommation a le droit d'appliquer un droit de douane antidumping compensateur pour défendre les producteurs nationaux.

3. (*Par extension*) Pratique commerciale considérée comme déloyale par certains acteurs économiques.

Dumping *fiscal*.

Dumping *social*.

Synonymes

Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence

- vente à perte

Dérivés

- *antidumping*, *anti-dumping*

- *dumping social* (fait d'employer des salariés étrangers pour une rémunération inférieure au salaire moyen ou au salaire légal, ou encore à des conditions sociales moins favorables au travailleur que les conditions normales de leur pays d'accueil)

- *dumping fiscal* (faible imposition des sociétés pour attirer les capitaux étrangers)

Force est de constater que le traitement du mot *dumping* dans le *Wiktionnaire* rivalise en exhaustivité avec le TLF du point de vue de la description des sens, sans pour autant donner autant d'informations historiques ou étymologiques.

3.7. Le Webtionnaire

Dans ce dictionnaire, la similarité des définitions et des exemples donne à penser que l'on a affaire à une reproduction partielle de l'article du *Wiktionnaire*, le *Webtionnaire* s'en différenciant par son approche multilingue. Notons que le genre du mot est donné, mais que sa catégorie grammaticale n'est mentionnée qu'à l'intérieur de la définition :

Genre: m.

Définitions

Substantifs

1. (économie) Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence.

2. Fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise.

3. Pratique commerciale considérée comme déloyale par certains acteurs économiques.

Exemples

- *Le dumping est interdit par le droit de la concurrence en tant que pratique de prix prédateurs et considéré comme un abus de position dominante.*

- *Le dumping résulte souvent de subventions accordées par l'Etat d'origine des marchandises et l'Etat où a lieu la consommation a le droit d'appliquer un droit de douane antidumping compensateur pour défendre les producteurs nationaux.*

- *Dumping fiscal.*

- *Dumping social.*

L'affichage d'un synonyme (vente à perte) est proposé, ainsi qu'une transcription phonétique selon l'IPA et une traduction dans cinq langues (allemand, anglais, finnois, japonais et russe) sur les vingt-quatre qui sont disponibles.

Après ce bref tour d'horizon de l'information fournie par les entrées des neuf dictionnaires de notre échantillon, nous tenterons d'évaluer l'exhaustivité de leur nomenclature dans le domaine de la représentation des néologismes. Nous avons retenu deux critères à cet effet : la présence de noms en *-ing* pour ce qui est de la néologie par l'emprunt à l'anglais, et la présence d'adjectifs dénotant l'impossibilité d'effectuer une action pour ce qui est de la néologie par la dérivation.

4. Représentation des noms en -ING dans les sept dictionnaires

Même si leur emploi est souvent fustigé (Boogards 2008), les emprunts à l'anglais en *-ing* sont une source importante de la néologie du français contemporain, un grand nombre de ces emprunts étant par ailleurs de faux anglicismes par troncation, comme c'est le cas pour les

noms *parking (lot)*, *living (room)*, *dressing (room)*, *jogging (suit)* ou *passing (shot)* (Maniez 2014). Le prestige associé à la culture anglo-américaine, notamment chez les jeunes, contribue également au développement d'un bilinguisme additif (Landry 1982) favorisant l'emprunt dans cette population.

Les emprunts ainsi intégrés à la langue française sont eux-mêmes susceptibles de néologie sémantique par l'ajout de sens nouveaux. Ainsi, la consultation du corpus *Google Books* montre que le mot *testing* a été essentiellement employé dans un contexte médical à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle :

Le *testing* devrait être différentiel, axé sur la personnalité et les aptitudes plutôt que sur l'intelligence globale ; l'analyse factorielle, déjà employée par Dunlap (94), est une technique à généraliser. (1952)

Le *testing* est l'exploration clinique des principaux muscles, le malade étant couché sur le dos ou le ventre lors de l'exploration des membres supérieurs. (1953).

Le *testing* musculaire et l'examen neuro-électrique nous confirmèrent l'existence d'une paralysie cubitale accusée mais non totale, intéressant les muscles de son domaine à la main et à l'avant-bras droit. (1954)

Cependant, un nouveau sens est récemment apparu dans le cadre de la lutte contre les discriminations, comme en témoigne l'exemple suivant tiré du même corpus :

Outil de la lutte contre les discriminations, le *testing* ou 'test de situation' connaît aujourd'hui un remarquable essor en France. Quelles sont les différentes facettes, les mérites et les limites de cette méthode ? (2007)

Pour la sélection de notre échantillon, nous avons rassemblé un corpus d'environ 200 millions de mots constitué d'articles de presse datant de 2006 à 2016. Nous avons délaissé les noms les plus fréquents et certains emprunts d'implantation très ancienne dont nous supposons qu'ils seraient présents dans l'ensemble des dictionnaires utilisés. Les noms exclus de notre étude et leur fréquence d'utilisation en corpus figurent dans le Tableau 1.

Tableau 1. *Quelques noms en -ING du corpus de la presse française exclus de notre étude.*

Fréquence	Nom en -ING
4431	marketing
2078	meeting
1888	parking
1358	holding
1034	casting
906	lobbying
722	shopping
712	standing
579	camping
486	planning
375	smoking
342	racing
342	building
272	living

Nous nous sommes donc penchés sur les items de fréquence moyenne (42 à 718 occurrences dans notre corpus) afin de consigner les absences éventuelles de ces noms dans certains de nos dictionnaires (tableau 2). Signalons que les formes en *-ing* donnant lieu essentiellement à l'emprunt de composés nominaux où elles interviennent en deuxième position (*thinking* dans *design thinking*, *fast thinking*, *lateral thinking* ou *wishful thinking*) n'ont pas été retenues, alors que *bashing* l'a été dans la mesure où il donne lieu dans notre corpus à des usages sans

élément prémodificateur, mais aussi dans des composés incluant des constituants qui ne sont pas tous empruntés à l'anglais (*Hollande bashing*, *Sarko bashing*, *syndicalisme bashing*). Les six formes présentes dans les sept dictionnaires (*bowling*, *curling*, *dancing*, *dumping*, *jogging*, *lifting*) sont absentes du tableau.

Tableau 2. *Fréquence des noms en -ING dans notre corpus de la presse française et absences de ces noms (signalée par x) dans les dictionnaires de l'échantillon.*
(Rob = Robert, Lar = Larousse, TLF = Trésor de la Langue Française, Wiki = Wiktionnaire, AF9 = Dictionnaire de l'Académie Française-9^e édition, Web = Webtionnaire)

Nom en -ING	Fréqu.	Rob	Lar	TLF	Cordial	Wiki	AF9	Web
zapping	718						x	
consulting	714	x	x	x			x	x
trading	513	x	x	x	x		x	
streaming	487			x			x	
planning	486						x	
coaching	321			x			x	
breaking	302	x	x	x	x	x	x	x
dumping	297							
reporting	290	x	x	x			x	
timing	259						x	
computing	255	x	x	x	x		x	x
jogging	244							
sponsoring	209						x	
clubbing	194	x	x	x			x	x
training	179						x	
dancing	161							
curling	159			x				
crowdfunding	156	x	x	x	x		x	
relooking	143	x	x	x				
bashing	141	x	x	x			x	
lifting	134							
microblogging	134	x		x			x	x
bowling	127							
storytelling	123	x	x	x	x		x	
engineering	121			x			x	x
modeling	120	x	x	x	x	x	x	x
managing	117	x	x	x	x	x	x	x
dating	109	x	x	x	x		x	
gaming	103	x	x	x	x		x	x
feeling	96			x			x	
packaging	95			x			x	
following	91	x	x	x	x	x	x	x

Nom en -ING	Fréq.	Rob	Lar	TLF	Cordial	Wiki	AF9	Web
forcing	86						x	
booking	79	x	x	x	x	x	x	x
e-learning	74			x			x	x
briefing	69						x	
listing	68						x	
running	68	x	x	x			x	
shooting	58	x	x	x			x	
leasing	57						x	
waterboarding	56	x	x	x	x		x	x
monitoring	55						x	
rating	55						x	
sourcing	49	x	x	x	x	x	x	x
tuning	48			x			x	
testing	46	x		x			x	
micro-blogging	45	x	x	x		x	x	x
roaming	45	x	x	x	x		x	
trekking	45						x	
hacking	42	x	x	x			x	
Total des absences		25	23	33	14	7	44	15
% de couverture		50	54	34	72	86	12	70

Les résultats donnent le plus haut pourcentage de couverture des noms en *-ing* au dictionnaire *Cordial* (86 %), qui bénéficie probablement du fait que les autres fonctions du logiciel (correcteur orthographique, étiqueteur en parties du discours) lui permettent l'accès à une nomenclature quasi-exhaustive des formes du français. A l'opposé, il est logique que la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* n'ait qu'un taux de couverture de notre échantillon de 12 %, dû non seulement à la résistance bien connue de l'Académie face à ce qu'elle considère comme des anglicismes abusifs, mais aussi au fait que la version disponible en ligne sur le site de l'ATILF ne va pas au-delà du mot *renommer*.

Le *Wiktionnaire* et le *Webtionnaire* obtiennent un taux de couverture assez proche de celui de *Cordial* (respectivement 72 % et 70 %), alors que ceux du *Robert* et du *Larousse*, se situent autour de 50 %. Enfin le TLF ne couvre qu'un tiers des noms en *-ing* de notre échantillon, ce qui est probablement dû au fait que le corpus qui a servi de base à sa constitution (*Frantext*) est désormais relativement ancien. Seuls six noms (*dumping*, *jogging*, *dancing*, *curling*, *lifting* et *bowling*) sont présents dans l'ensemble des dictionnaires étudiés. Par ailleurs, certaines formes apparaissent fréquemment dans le corpus uniquement parce qu'elles sont incluses dans le titre d'une œuvre de langue anglaise, le plus souvent dans le domaine cinématographique (c'est le cas de *breaking* dans *Breaking Bad*, *Breaking News*, *Breaking the Silence* ou *Breaking the Waves*), et il est donc logique qu'elles ne soient présentes dans aucun des sept dictionnaires, même si la forme nominalisée du verbe (*break*) y est présente sur l'ensemble de notre échantillon.

Quand un nom en *-ing* est absent de plus de la moitié de nos dictionnaires (c'est le cas pour *consulting*, *reporting*, *clubbing*, *relooking*, *bashing*, *microblogging*, *storytelling* et *engineering*), il est toujours présent soit dans *Cordial* soit dans le *Wiktionnaire*. La description de la polysémie est également plus complète dans certaines ressources. Ainsi les

deux sens de *jogging* ('course à pied à allure modérée' / 'survêtement porté lors de cette course') ne sont pas présents sur l'ensemble de notre échantillon, AF9 et le TLF ne mentionnant que le premier sens, plus ancien (dont le premier emploi date de 1974 selon le *Robert*). Pour *coaching*, présent dans tous nos dictionnaires à l'exception de ces deux derniers, *Larousse* se contente de mentionner 'Fonction, activité de coach', le coach étant lui-même défini comme 'entraîneur d'une équipe, d'un sportif de haut niveau' (sens 1) ou 'conseiller professionnel qui cherche à développer les performances d'un salarié, d'un acteur, d'un chef d'entreprise, etc.' (sens 2), alors que *Cordial* regroupe ces deux acceptions en une seule définition ('Accompagnement de dirigeants, de sportifs, d'équipes sportives, ou d'individus, pour le développement de leurs savoir-faire dans leur vie professionnelle'). Un troisième sens apparu récemment (n° 2 ci-dessous) n'est présent que dans l'entrée du *Wiktionnaire* et dans sa version abrégée du *Webtionnaire*, qui donnent toutes deux les trois sens suivants :

1. *Entraînement d'un sportif ou d'une équipe sportive.*
2. *Gestion des entrées et des sorties des joueurs d'une équipe pendant un match.*
3. *Mentorat, accompagnement ou entraînement personnel (activité de conseil professionnel ou personnel) ; guidance (psychologique).*

Dans des cas de néologie sémantique récente, le *Wiktionnaire* semble donc avoir un certain avantage, celui d'une mise à jour régulière grâce à son processus collaboratif d'édition.

5. Représentation dans les sept dictionnaires des adjectifs dénotant l'impossibilité

Afin de tester la couverture de la nomenclature des dictionnaires de notre échantillon pour ce qui est de la néologie par la dérivation, nous avons choisi d'étudier la présence d'adjectifs dénotant l'impossibilité d'effectuer une action. Dans un passage de son premier cours souvent cité dans les ouvrages de lexicologie, Ferdinand de Saussure expliquait la manière dont bon nombre de mots n'apparaissent pas dans les dictionnaires font cependant partie du vocabulaire virtuel du français et constituent des mots en puissance par le biais de substitutions paradigmatiques, citant à ce propos le cas de l'adjectif *indécorable* :

Cela étant, on peut supposer que les éléments existent pour la conscience de la langue. Ainsi pour le mot in-décor-able : chaque fragment ayant été tiré d'un ensemble par une série de comparaisons, ces fragments sont d'avance à la portée des sujets parlants. (Premier Cours, Komatsu 1993, 129).

Dans la partie intitulée 'Quelques considérations sur le mouvement néologique' de leur *Histoire de la langue française* (1968), Ferdinand Brunot et Charles Bruneau évoquent ainsi la création de mots par préfixation négative :

Dans la majorité des mots ainsi formés, *in* a remplacé *non*, témoins 'insurveillance', 'incomplétion', 'irréconciliation', 'imprécaution', 'inopportunité', etc. [...] Le type le plus répandu dans les adjectifs comme dans les noms, est celui des composés négatifs marquant impossibilité, tel 'impayable'. Donnons en exemples 'inatténuable', 'irréplicable', 'inarrêtable', 'indénonçable'.

Une place doit être faite aussi aux noms qui correspondent à ces adjectifs en *-able* et qui marquent l'impossibilité, type : 'impraticabilité'. On peut lui comparer 'irréprochabilité'.

Il y a certes à redire à ces noms abstraits, si longs et si lourds ; mais nous n'avions rien pour traduire certaines idées.

Les auteurs citent par ailleurs plusieurs contextes datés qui montrent que ce mode de formation des mots était d'usage fréquent dès le XVIII^e siècle :

Une contenance fière et 'imployable' (1792).

Ce sort n'est cependant pas 'inatténuable' (1791).

Les 'irréplicables' arguments de nos plus habiles monétaires (1790).

Si, par une manœuvre infernale, ils veulent arrêter l'effort 'inarrêtable' de l'union du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif, il faut les punir (1789).

Pour notre étude de ce type d'adjectifs, nous avons eu recours à un corpus de taille supérieure à celui que nous avons exploité pour les noms en *-ing*, afin de pouvoir en extraire des adjectifs d'usage relativement rare (et qui aient de ce fait un pouvoir discriminant entre les divers dictionnaires de notre échantillon) tout en étant attestés par un nombre suffisant d'exemples d'utilisation tirés de contextes divers. Le *Corpus français de Leipzig* (environ 700 millions de mots au total) nous a semblé être la ressource la mieux adaptée à ce besoin. Contrairement au *Corpus de référence du français contemporain* (Siepmann & al. 2016), (dont les 310 millions de mots actuels se répartissent également sur l'oral et l'écrit et couvrent une période allant de 1945 à 2014), qui reflète l'usage de la langue française écrite contemporaine, et n'est donc pas équilibré dans la mesure où il contient essentiellement des écrits journalistiques (un peu plus 50 % du corpus), des publications tirées de divers sites Web depuis les années 2000 (près d'un tiers du corpus) et les pages françaises de *Wikipedia*.

Le *Corpus français de Leipzig* compte plus de 245 000 formes d'adjectifs dénotant l'impossibilité. Le nombre de formes distinctes utilisées au moins deux fois est de 657, le corpus comptant 686 hapax. Nous avons étudié la représentation dans les dictionnaires de notre échantillon des 57 adjectifs dont la fréquence était comprise entre 50 et 10. Les résultats apparaissent dans le Tableau 3, dans lequel nous n'avons pas fait figurer les 36 adjectifs suivants, qui apparaissent dans l'ensemble des dictionnaires consultés :

immangeable, immarcescible, imperdable, impondérable, inadaptable, inanalysable, inapaisable, inappréciable, inassimilable, incoercible, incombustible, incommunicable, inconvertible, indéchirable, indémontable, indémontrable, indéracinable, indéterminable, indiscernable, inévitable, inexécutable, inexpiable, inextensible, infrangible, infusible, ingagnable, inguérissable, inobservable, inopérable, insociable, intransportable, irréconciliable, irrécouvrable, irrécusable, irrémédiable, irréversible.

Par ailleurs, tout comme les occurrences de *microblogging* et de sa version avec trait d'union *micro-blogging* avaient été traitées séparément plus haut (puisqu'elles n'apparaissent pas dans les mêmes dictionnaires), nous avons décidé de conserver la distinction entre les deux orthographe d'un même adjectif (*imbitable* et *imbittable*).

Tableau 3. *Fréquence des adjectifs exprimant l'impossibilité dans le Corpus français de Leipzig et absence de ces adjectifs (signalée par x) dans les neuf dictionnaires.*

Adjectifs	Fréq.	Rob	Lar	TLF	Cordial	Wiki	DAF9	Web
irreprésentable	45	x	x				x	
imbitable	39			x			x	
irraisonnable	33	x	x				x	
inconduisible	28	x	x	x		x	x	x
insusceptible	28	x		x			x	x
imprédictible	20			x			x	
indénombrable	16	x		x			x	
inachevable	15	x	x			x	x	x
indélogeable	14	x	x	x		x	x	x
inexportable	14	x	x	x			x	x
ininterprétable	13	x					x	
immaîtrisable	12	x	x				x	x
indistinguable	11		x				x	
inratable	11			x			x	
imbittable	10			x		x	x	x

Adjectifs	Fréq.	Rob	Lar	TLF	Cordial	Wiki	DAF9	Web
inchangeable	10	x					x	
incopiable	10		x	x			x	
incotable	10	x	x	x		x	x	x
inquantifiable	10		x	x			x	x
inécoutable	10							
Total des absences		12	11	12	0	6	19	9
% de couverture		79	81	79	100	89	67	84

Les résultats donnent de nouveau le plus haut pourcentage de couverture des adjectifs exprimant l'impossibilité au dictionnaire *Cordial* (100 %), suivi de près par *Le Dictionnaire* (93 %), le plus faible taux de présence de ces adjectifs étant là encore celui de la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (67 %). Le *Wiktionnaire* (89 %) et le *Webtionnaire* (84 %) obtiennent également de bons résultats, ceux de toutes les autres ressources se situant autour de 80 %.

Afin de vérifier si les différences observées entre les ressources en ligne à propos des noms en *-ing* s'appliquent à cette seconde catégorie de néologie, nous reproduisons ci-dessous en les commentant les entrées consacrées à l'adjectif *insociable* :

5.1. Le Robert

Le Robert fait apparaître pour l'adjectif *insociable* l'information suivante :

insociable [ɛ̃sɔsjabl] adjectif

étym. 1548 ◊ latin *insociabilis*

Qui n'est pas sociable. → **ours**. 'je suis devenu [...] insociable et misanthrope' (Rousseau).

Deux antonymes (plus simplement désignés sous l'appellation de 'contraires') sont également fournis :

Accommodant, sociable.

Les formes du singulier et du pluriel de l'adjectif sont également mentionnées. La consultation des onglets répète l'information visible lors de la requête initiale en la scindant en plusieurs parties (onglet *citations*, onglet *synonymes*, *contraires*...).

La présentation, sobre voire spartiate, vise à communiquer l'essentiel de l'information nécessaire concernant un vocable au sens relativement transparent. Le renvoi donné pour le mot *ours* mène au début de l'entrée concernée (et non pas directement au sens 4, qui correspond à l'adjectif ayant motivé le renvoi :

Homme insociable, hargneux, qui recherche la solitude.

La date d'apparition du sens est donnée (vers 1670) et la néologie de sens est motivée ('allusion aux mœurs solitaires, à l'aspect lourdaud de l'ours'). De brefs exemples inventés de l'emploi nominal sont fournis (*Quel ours ! C'est un vieil ours*) et l'emploi adjectival est également illustré par une citation de Zola (*La mère et le fils semblaient un peu ours*).

La prononciation (donnée pour le mot ours par l'intermédiaire d'un fichier sonore) n'est pas disponible pour l'adjectif *insociable*.

5.2. Le Trésor de la Langue Française

L'entrée consacrée à l'adjectif *insociable* dans la version informatisée du TLF est de très loin la plus complète parmi toutes les sources consultées :

A. – *Vieilli*. Incapable de vivre en société. Synon. *asocial* ; anton. *sociable*. *Un être insociable. C'est un homme qui n'aime que soi, dit un troisième (...), on dit même complètement insociable* (Sand, *Indiana*, 1832, p. 324). *Sa malheureuse surdité (...) le rend [Beethoven] presque insociable* (Prod'homme, *Symph. Beethoven*, 1921, p. 287).

B. –

1. Qui n'est pas capable de relations aimables ou agréables avec ses semblables. Anton. *sociable*. *Sa maladie et ses chagrins l'ont rendu insociable* (Ac. 1935). *Il faut renoncer à donner de la soupe et un poulet truffé à des gens qui tiennent une plume. Ils sont insociables, même la bouche pleine* (Goncourt, *Journal*, 1860, p. 721). *Mes parents ne prenaient pas mes fureurs au tragique. Papa, parodiant je ne sais qui, s'amusait à répéter : 'Cette enfant est insociable.'* (Beauvoir, *Mém. j. fille*, 1958, p. 17).

– *Emploi subst.* Personne insociable. *Il s'isole dans un monde interdit aux autres hommes, même plus subtils et moins patibulaires que ceux qui l'entourent et l'ont classé parmi les insociables, les fiers* (Arnoux, *Algorithme*, 1948, p. 84).

– *Emploi subst. masc. sing. à valeur de neutre.* *La mer! (...) toujours seule, empire de l'insociable* (Laforgue, *Moral. légend.*, 1887, p. 221).

2. Qui témoigne de l'incapacité (de quelqu'un) d'avoir des relations aimables ou agréables avec ses semblables. Anton. *sociable*. *Caractère, humeur insociable ; habitudes insociables. Le calme morne du château de Combourg était augmenté par l'humeur taciturne et insociable de mon père* (Chateaubr., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 108).

– [P. méton.] *Je vis arriver mes [...] deux compagnes de voyage : c'étaient deux femmes de vingt-neuf à soixante ans, avec des chapeaux extravagants, des manches violentes, des frisures hors de proportion, des nez insociables* (Gautier, *Caprices et zigzags*, Paris, Lecou, 1852 [1836], p. 4).

Prononc. et Orth. : [ɛ̃sɔsjab]. Att. ds *Ac. dep.* 1694. **Étymol. et Hist.** **1.** 1548 'qui n'est pas sociable, avec qui on ne peut pas vivre en société' (E. de La Planche, trad. des *Cinq premiers livres des Annales* de P. Cornelius Tacitus, L. I, 138 r^{ds} Hug.) ; **2.** 1789 'incapable de vivre en société' (*Le Moniteur*, t. 2, p. 456). Empr. au lat. *insociabilis* 'qu'on ne peut associer à, incompatible.' **Fréq. abs. littér.** : 66. **Bbg.** Gohin 1903, p. 296.

On notera une distinction entre les sens A (vieilli) et B (correspondant à l'usage moderne) qui n'est pas présente dans nos autres sources. Par ailleurs, les informations étymologiques extrêmement détaillées et les nombreuses citations littéraires distinguent très nettement le TLF de ses concurrents, et il est bien placé dans les tests d'exhaustivité concernant les adjectifs sélectionnés. Cependant, la nature du corpus qui a présidé à sa constitution implique nécessairement une surreprésentation du vocabulaire littéraire et d'origine ancienne, et inversement une sous-représentation des vocables d'apparition récente. Ainsi de nombreux adjectifs datant du XIX^e siècle ou plus anciens y sont présents tout en étant absents du *Robert*, tels *inchangeable* (1554), *irreprésentable* (1600), *irraisonnable* (1694), *ininterprétable* (1840), *inmaîtrisable* (1845) ou *inachevable* (1845). Mais à l'inverse, un grand nombre d'adjectifs récemment créés sont présents dans le *Robert* tout en étant absents du TLF. On peut ainsi citer les adjectifs *indéboulonnable* (milieu XX^e), *irratrappable* (1955), *indécidable* (1957), *incontournable* (1967), *injoignable* (1970), *indémorable* (1972), *inconstructible* (1970), *invisageable* (1948), *indétrônable* (1977), et même (ce qui est plus surprenant) des adjectifs aussi anciens que *inopposable* (1845) ou *infalsifiable* (1867). En sont également absents les adjectifs *inarrétable* (absent du *Robert* mais cité dans Brunot & Bruneau (1968)) et *intransférable* (absent du *Robert* mais présent sur le corpus *Google Livres* dès 1946).

5.3. Le Dictionnaire de l'Académie Française (neuvième édition)

Voici l'entrée consacrée à l'adjectif *insociable* dans le DAF9 :

(1) **INSOUIABLE** adj. XVI^e siècle. Dérivé de *sociable* ou emprunté du latin *insociabilis*, 'qu'on ne peut associer, incompatible'.

Qui n'est pas sociable ; qui fuit la société de ses semblables, qui est d'un commerce malaisé. *La maladie et les chagrins l'ont rendu insociable*. Par méton. *Son humeur insociable l'éloigne de tous*. Subst. (rare) *Un, une insociable*.

On observe l'absence du sens 2 de la définition du *Wiktionnaire*, cité plus bas ('Qui contrarie la vie en société'). Ce sens, qui n'est pas présent dans la huitième édition, également consultable sur le site du CNRTL, pourrait être spécifique au *Wiktionnaire*.

5.4. Le Larousse

La définition du Larousse est très proche de celle du *Robert*, et la prononciation est fournie au moyen d'un fichier sonore cliquable :

insociable
adjectif
(latin *insociabilis*)
Qui n'est pas sociable, difficile à vivre.

Cette version ne donne pas d'antonymes, mais une liste fournie de synonymes :

- farouche
- invivable (familier)
- misanthrope
- ours (familier)
- sauvage
- solitaire

Dans cette liste seuls les adjectifs *farouche*, *sauvage* et *solitaire* sont cliquables et permettent par ce moyen d'accéder à leur définition.

5.5. Cordial

L'entrée consacrée à l'adjectif *insociable* par le dictionnaire *Cordial* se caractérise par la brièveté de sa définition, mais aussi par la présence de contextes d'utilisation (notons au passage que la deuxième citation, extraite d'un ouvrage de Diderot, a été curieusement attribuée à George Sand). La liste de mots proches, très fournie, rappelle le souci d'exhaustivité d'un thésaurus, mais son abondance et son absence d'organisation interne sont susceptibles de dérouter l'utilisateur.

INSOCIABLE, *adjectif*
Définition de insociable
adjectif singulier invariable en genre
1. (langage soutenu) Avec qui on ne peut vivre que difficilement.

Synonymes de *insociable*
insortable, asocial, sauvage, inadapté

Exemples d'utilisation de *insociable*

insociable sociabilité

Elle suit certaines régularités, en vertu de cette inclination à entrer en société, doublée d'une répulsion générale à le faire que Kant nommait 'l'insociable sociabilité de l'homme'. (Le Monde 2000 'Extrait du Monde de 2000')

caractère insociable

C'est un état habituel, auquel tout caractère insociable ne manque pas de se fixer. (George Sand 1745, Essai sur le mérite et la vertu)

être insociable

On avait dû l'abandonner, il vivait seul, en étranger dans la maison, ainsi qu'un être insociable qui demande seulement aux hommes et aux dieux de le laisser s'ennuyer en paix. (Émile Zola 1884, La Joie de Vivre)

Mots proches de *insociable*

manière d'être, nature, naturel, complexion, tempérament, humeur, aigreur, brusquerie, volonté, caprice, tendance, douceur, aménité, accueil, manie, insociabilité, misanthropie, acrimonie, bonne pâte, doux comme un mouton, agréable, sympathique, liant, sociable, traitable, affable, facile, souple, doux, faible, hésitant, flottant, heureux, sentimental, cœur sur la main, franc, carré, rond,

entier, bourru, butor, cassant, sec, fier, énergique, violent, intractable, emporté, indomptable, despote, détestable, mauvais, tracassier, taquin, revêche, morose, bougon, acrimonieux, difficile, misanthrope, ours, chagrin, taciturne, aigri, boudeur, grondeur, maussade, désagréable, brouillon, tatillon, vétilleux, pointilleux, grognon, hargneux, acariâtre, pointu, maniaque, fantasque, bizarre, lunatique, ombrageux, capricieux, atrabilaire, former, dresser, assouplir, manquer de, colère

5.6. Le Wiktionnaire

L'entrée consacrée à l'adjectif *insociable* est riche en informations et bien organisée. Outre les éléments étymologiques et morphologiques fournis par les dictionnaires évoqués ci-dessus, la prononciation y est donnée par transcription phonétique (\[ɛ̃.sɔ.sjabl\] *masculin et féminin identiques*). La définition proposée est la suivante :

Qui n'est pas sociable ; qui n'aime pas vivre avec les autres.

Estimable, honorable, admirable, Alceste n'est pas moins infrequentable, insociable, invivable, imbuvable. (Dominique JAMET, *Boulevard Voltaire*, 'Quoi de neuf ? Molière', 9 février 2014)

Qui contrarie la vie en société.

[...]: *c'est, par exemple, un des défauts les plus insociables de l'homme, que, tandis qu'il dort, et justement quand il goûte lui-même le plus profond repos, il tient souvent son compagnon éveillé par un ronflement effréné.* (Goethe, *Campagne de France*, 1822 ; traduction française de Jacques Porchat, Paris, Hachette, 1889, p. 83)

L'article fournit également une liste très complète de synonymes avec renvoi hypertextuel (*asocial, atrabilaire, bourru, ermite, farouche, indompté, misanthrope, ours, sauvage, solitaire*), une liste d'antonymes (*accommodant, sociable*), de mots apparentés étymologiquement (*solitaire, insociabilité*) et des traductions (pour *insociable*, l'anglais *unsociable* et l'ido *nesociema*).

5.7. Le Webtionnaire

La similarité entre le *Webtionnaire* et le *Wiktionnaire* est ici confirmée, même si seule la première définition donnée ci-dessus est retenue. Les exemples sont plus brefs, et les sources ne sont pas citées. La liste des synonymes, donnée sans classement alphabétique, reprend celle du Wiktionnaire en y ajoutant *acariâtre* et *intractable*, ce qui peut sembler contestable pour ce dernier.

Langue	Traductions
anglais	unsociable

Définitions

Adjectifs

1. Qui n'est pas sociable, qui n'aime pas vivre avec les autres.

Exemples

- La maladie et les chagrins l'ont rendu insociable.
- Estimable, honorable, admirable, Alceste n'est pas moins infrequentable, insociable, invivable, imbuvable.

Synonymes

- asocial
- atrabilaire
- farouche
- ermite
- bourru
- indompté
- solitaire
- sauvage
- misanthrope
- ours

- acariâtre
- intraitable

Prononciation

IPA: /ɛ̃.sɔ.sjabl/

Conclusion

Ce tour d’horizon de quelques dictionnaires du français en ligne a fait apparaître certaines différences de contenu sur les plans qualitatif et quantitatif. La richesse de l’information linguistique prodiguée par le TLF est difficilement égalable, et les utilisateurs soucieux du respect de la norme tout en ne souhaitant pas disposer de la totalité de l’information linguistique fournie par le TLF consulteront avec profit la neuvième édition du DAF, dont la fonction prescriptive explique le relatif déficit en exhaustivité pour les deux catégories de néologismes étudiées ici. Le dictionnaire *Cordial*, dont les définitions sont un peu plus brèves, semble être la source à privilégier pour la recherche des mots rares qui seraient absents d’autres ouvrages, son système de repérage des formes émergentes semblant très performant. Quant au *Wiktionnaire*, son taux de couverture des néologismes est encourageant, et il est probable que la qualité de ses définitions continuera de s’améliorer au fur et à mesure de l’augmentation du nombre d’internautes francophones.

François Maniez
 Université Lyon 2, Faculté des Langues,
 Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CRTT, EA 4162)
 Maison Internationale des Langues et Cultures (MILC), bureau 503
 35 rue Raulin, 69007 Lyon
 Tél. : (33) 04 26 07 66 13
 <francois.maniez@univ-lyon2.fr>

Références

- Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas français : la langue française face à l'anglais*. Paris, De Boeck Supérieur.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1968). *Histoire de la langue française : L'époque romantique* (Vol. 12). Paris, A. Colin.
- Comenius, J.A. (1638). *Johannis Amosi Comenii Janua Lingvarum Reserata Aurea: Sive Seminarium Lingvarum Et Scientiarum Omnium: Hoc est: Compendiosa Latinam & quamlibet aliam linguam, una cum scientiarum artiumque omnium fundamentis, perdiscendi Methodus, sub Titulis Centum, Periodis mille comprehensa*. Hertel.
- Elmiger, D. & Kamber, A. (2016). Du dictionnaire de fréquence au lexique pour les apprenant·e·s de FLE : l'exemple des adjectifs/noms communs de personnes. *Linguistik online*, 78 (4).
- Ferrara, A. (2010). Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps. In *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences, 062.
 <<https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/2950/4372>>.
- Komatsu Eisuke (1993). *Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale (Premier et Troisième Cours)*. Tokyo, Université Gakushuin.
- Landry, R. (1982). Le bilinguisme additif chez les francophones minoritaires du Canada. *Revue des sciences de l'éducation*, 8 (2), 223-244.
- Leroyer, P., Binon, J. & Verlinde, S. (2009). La lexicographie d'apprentissage française au tournant du troisième millénaire : le couple FLM/FLE(S) entre tradition et innovation. *Lexicographica*, 25, 109-134. DOI : 10.1515/9783484605787.109.
- Manguin, J.L. (2005). Les dictionnaires en ligne: nouvelles diffusions, nouveaux objectifs.
 <<http://sif2005.mshparisnord.org/pdf/Manguin.pdf>> <edutice-00001422v2>

- Manguin, J.L., François, J., Eufe, R. & al. (2004). Le dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO : un mode d'emploi à trois niveaux. *Les Cahiers du CRISCO*, 17, 1-64.
- Maniez, F. (2014). Implantation of English terms including the -ING morpheme in French, Spanish and Italian: A corpus-based study of the debates of the European Parliament. In P. Dury, J.C. & al. (dir.), *La néologie en langue de spécialité : détection, implantation et circulation des nouveaux termes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. Travaux du CRTT, 189-201.
- Sajous, F., Hathout, N. & Calderone, B. (2014). Ne jetons pas le *Wiktionnaire* avec l'oripeau du Web! Etudes et réalisations fondées sur le dictionnaire collaboratif. In *4^e Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2014)*, 663-680.
- Siepmann, D., Bürgel, C. & Diwersy, S. (2016). Le *Corpus de référence du français contemporain* (CRFC), un corpus massif du français largement diversifié par genres. In *SHS Web of Conferences*, EDP Sciences, Vol. 27. <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162711002>> <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_11002.pdf>
- Quemada, B. (1968), *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863). Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Paris, Didier.

Corpus et Dictionnaires

- Corpus Français de Leipzig : <http://corpora.uni-leipzig.de/en?corpusId=fra_mixed_2012>
- Dictionnaire Cordial : <<http://dictionnaire.cordial-enligne.fr/>>
- Dictionnaire de l'Académie Française : <<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>>
- Dictionnaire Electronique des Synonymes (DES) : <<http://www.crisco.unicaen.fr/des>>
- Dictionnaire Larousse : <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>>
- Robert électronique : <<https://www.lerobert.com/dictionnaires-numeriques.html>>
- Trésor de la langue française informatisé : <<http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm>>
- Webtionnaire : <<http://webtionnaire.fr/>>
- Wiktionnaire : <<https://fr.wiktionary.org/>>